



**MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,  
DE L'AUTONOMIE  
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Webinaire - évolution du modèle IFAQ

Bureau FIP-2 Modèles de financement

30 mars 2026

## Ordre du jour

- ⇒ **Évolution du modèle et principes de construction**
- ⇒ **Nouveau modèle IFAQ 2026 :**
  - ⇒ **Paramètres**
  - ⇒ **Modalités de délégation**
- ⇒ **Outils pédagogiques à disposition des établissements**
- ⇒ **Nouvel outil de restitution ATIH**

## Ordre du jour

- ⇒ **Évolution du modèle et principes de construction**
- ⇒ Nouveau modèle IFAQ 2026 :
  - ⇒ Paramètres
  - ⇒ Modalités de délégation
- ⇒ Outils pédagogiques à disposition des établissements
- ⇒ Nouvel outil de restitution ATIH

# Une évolution majeure du dispositif IFAQ est mise en œuvre cette année

## Jusqu'à 2025

Modèle de  
rémunération

- ⇒ Une enveloppe de financement attribué à **chaque groupe de comparaison**
- ⇒ Rémunération de l'établissement en fonction du **nombre d'indicateurs pour lesquels ses résultats figurent parmi les 70% meilleurs**
- ⇒ Calcul de la rémunération sur la base **d'un score composite**
- ⇒ **Toute l'enveloppe est distribuée en primo-allocation**

Indicateurs

- ⇒ Panel de **14 indicateurs**
- ⇒ **Même poids** pour tous les indicateurs
- ⇒ **Alternance** de la prise en compte des **indicateurs avec recueil biennal** dans le modèle
- ⇒ Alignement du calendrier de recueil et du calendrier de la campagne budgétaire mais **connaissance tardive des règles et régularisation ex-post**

## A partir de 2026

- ⇒ Une enveloppe de financement attribué à **chaque indicateur**
- ⇒ Rémunération de l'établissement en fonction de sa **performance individuelle** en prenant en compte **l'atteinte de la cible et la progression**
- ⇒ Calcul de la rémunération en fonction de **la classe des résultats**
- ⇒ **Existence d'un reliquat**, redistribué au pro-rata de la primo-allocation

- ⇒ Panel de **13 indicateurs** (*un seul indicateur numérique, mais qui est neutralisé en 2026*)
- ⇒ **Poids important** de la certification fixé ex-ante (280M€) – répartition « neutre » pour les autres
- ⇒ Prise en compte de **l'ensemble des indicateurs** dans le modèle tous les ans
- ⇒ Communication des règles **en N-2**, recueil des indicateurs **en N-1**, notification **en C1**

## Le nouveau modèle a été construit sur de principes qui visaient à simplifier et redonner du sens à l'incitation financière à la qualité

### Trois principes de construction :

#### Simplicité

- Dans les règles de rémunération
- Dans la gestion pluriannuelle

#### Prévisibilité

- Minimisation des sources de fluctuation dans la rémunération
- Indépendance vis-à-vis des résultats des autres établissements
- Connaissance des paramètres indicateurs en N-2 et coefficients en N-1

#### Équité

- Les règles de financement sont les mêmes pour tous les établissements

#### ⇒ Une enveloppe par indicateur

- Une enveloppe de **280 M€ allouée à la certification**, qui décrit le niveau de qualité de manière transversale
- Pour les autres indicateurs, la construction s'est faite de manière neutre sur la base du volume économique des contributeurs, sans pondération

#### ⇒ Règles de rémunération simples

- Prenant en compte l'atteinte de la cible et la progression
- Introduction d'un **coefficient multiplicateur (compris entre 1 et 1,5)** : pour les indicateurs présentant une marge de progression importante au niveau national

#### ⇒ Primo-allocation qui dépend uniquement de la performance de l'établissement

- Chaque établissement touchera un gain par indicateur en fonction de son score et de sa progression sur cet indicateur, et **non plus en fonction de son classement**

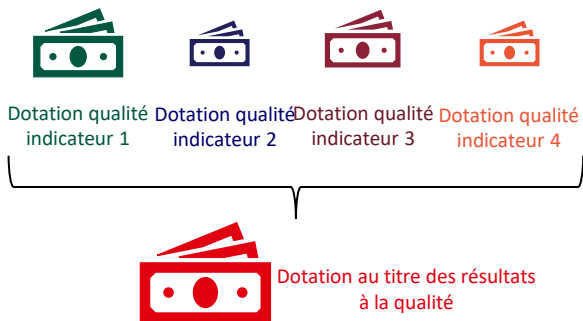
**Les établissements pourront prévoir leur rémunération IFAQ en primo-allocation sur la base de leur performance pour chaque indicateur**

# Dans le nouveau modèle, le lien désormais direct entre financement et résultat pour chaque indicateur

Pour calculer la rémunération de l'établissement pour chaque indicateur, il suffira de multiplier quatre termes dont les valeurs seront mises à disposition :

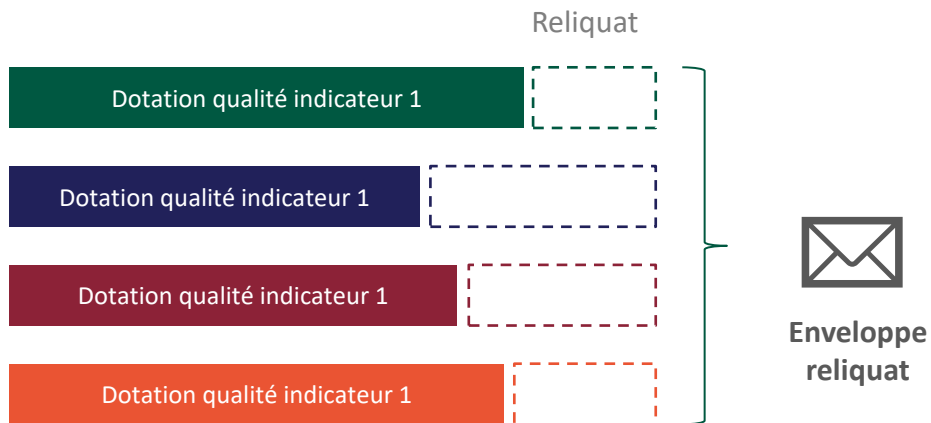


# L'établissement de santé perçoit une dotation au titre des résultats à la qualité, dite la primo-allocation



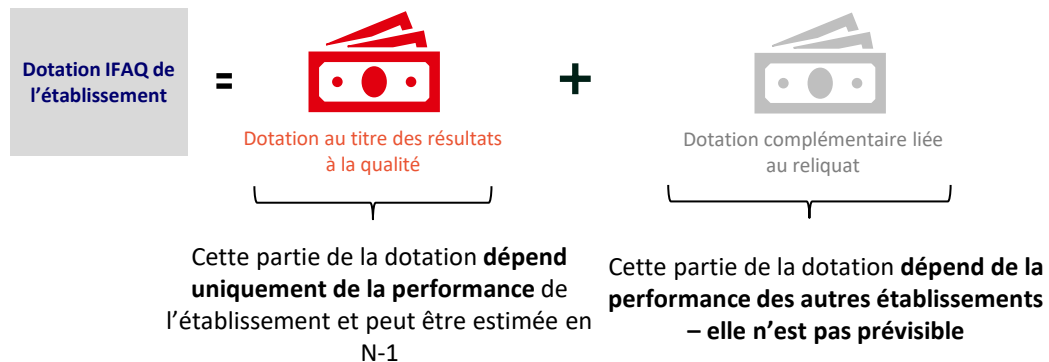
La **dotation au titre des résultats à la qualité** que l'établissement perçoit correspond à **la somme des rémunérations dues au titre de chaque indicateur** qui relève du périmètre du champ d'activité de l'établissement tel qu'indiqué dans l'arrêté.

# Le reliquat issu de la non-consommation des enveloppes est redistribué en fonction du pro-rata de la primo-allocation



- ⇒ Le reliquat est généré par la **non-atteinte des niveaux de qualité** attendus
- ⇒ Il est par nature **dépendant du comportement** des autres établissements
- ⇒ Il ne peut être incitatif puisqu'**il est non prévisible**
- ⇒ Il sera **réparti au pro-rata de la primo-allocation**

# Le montant total perçu par l'établissement correspond à la somme de la primo-allocation et de sa part du reliquat



## Ordre du jour

- ⇒ Contexte et historique de la dotation IFAQ
- ⇒ Évolution du modèle et principes de construction
- ⇒ **Nouveau modèle IFAQ 2026 :**
  - ⇒ **Paramètres**
  - ⇒ Modalités de délégation
  - ⇒ Nouvel indicateur numérique pour 2027
- ⇒ Outils pédagogiques à disposition des établissements
- ⇒ Nouvel outil de restitution ATIH

# Les taux de rémunération sont définis en fonction de la nature de l'indicateur

## NIVEAU DE CERTIFICATION HAS

Classe	Niveau de certification HAS	Taux de rémunération
A+	Etablissement certifié avec mention	110%
A	Etablissement certifié ou Certification A V2014	100%
B	Certification avec recommandations B V2014	75%
C	Etablissement certifié sous conditions ou Certification C V2014	30%
D	Etablissement non certifié ou Décision de surseoir à statuer D V2014	0%

## INDICATEURS MESURANT UN NIVEAU DE QUALITÉ

DONT IQSS ET E-SATIS

Classe	Stable ou sans évolution calculable	Evolution positive	Evolution négative
A	100%	0% (100%)	0% (100%)
B	80%	+10% (90%)	-10% (70%)
C	45%	+20% (65%)	-20% (25%)
D (si existant)	0%		
NR*/NV**		0%	

## INDICATEURS QUI MESURENT LA CONFORMITÉ

VIS-À-VIS D'UN ATTENDU

Classe	Taux de rémunération
Conforme	100%
Non conforme	0%
NR*/NV**	0%

\*NR Non Répondant – si l'établissement n'a pas procédé au recueil d'un indicateur pour lequel il avait une obligation de recueil.

\*\*NV Non Validé – les exigences en termes de qualité de recueil n'ont pas été respectés lors du recueil de l'indicateur.

## Un coefficient multiplicateur de 1,5 au maximum sera appliqué pour les indicateurs\* avec une minorité des établissements classés en A ou en B

\* hors certification

### Taux de rémunération standard et ★ taux majorés maximum

Classe	Stable ou sans évolution calculable	Evolution positive	Evolution négative
A	100% ★ 150%	100% ★ 150%	95% ★ 142,5%
B	80% ★ 120%	90% ★ 135%	70% ★ 105%
C	45% ★ 67,5%	65% ★ 97,5%	25% ★ 37,5%
D (si existant)	0% ★ 0%		
NR		0%	

- ⇒ Cela vise à **inciter davantage les établissements à progresser** sur les indicateurs pour lesquels une marge de progression importante existe au niveau national
- ⇒ La liste de coefficients multiplicateurs par indicateur sera publiés au bulletin officiel annuellement pour application en N+1 (à partir de 2026)

## Ce coefficient multiplicateur est déterminé selon les résultats de distribution des établissements A et B observés l'année N-1 – il est au maximum de x1,5

### Indicateurs qui mesurent la conformité

Poids conformes*	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0
	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,3	1,1	1,0	

### Indicateurs qui mesurent un niveau de qualité

Poids des A*	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0
Poids des B*										
0,1	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	
0,2	1,4	1,3	1,2	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0		
0,3	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	1,0	1,0			
0,4	1,3	1,2	1,1	1,0	1,0	1,0				
0,5	1,2	1,2	1,1	1,0	1,0					
0,6	1,2	1,1	1,0	1,0						
0,7	1,1	1,1	1,0							
0,8	1,1	1,0								
0,9	1,0									
1,0										

\*En volume économique

## Ordre du jour

- ⇒ Contexte et historique de la dotation IFAQ
- ⇒ Évolution du modèle et principes de construction
- ⇒ **Nouveau modèle IFAQ 2026 :**
  - ⇒ Paramètres
  - ⇒ **Modalités de délégation**
- ⇒ Outils pédagogiques à disposition des établissements
- ⇒ Nouvel outil de restitution ATIH

# Le calendrier des campagnes IFAQ se déroulera de manière à pouvoir anticiper au maximum les dotations perçues

## OPTION 1

Année N-2

Année N-1

Année N

Fixation des  
paramètres et  
communication

Publication du panel  
d'indicateurs



Communication des coefficients multiplicatifs  
et des poids VE par indicateur constatés en N-2



Communication des  
résultats sur ScanSanté



Campagne de  
collecte et calcul  
des dotations



Collecte des données HAS/ATIH/autres fournisseurs  
d'indicateurs, traitement, calcul de la performance  
par établissement

Calcul des VE

Notification en C1 de la primo-allocation et  
du reliquat, versement en douzième

Campagne  
budgétaire



## Ordre du jour

- ⇒ Contexte et historique de la dotation IFAQ
- ⇒ Évolution du modèle et principes de construction
- ⇒ **Nouveau modèle IFAQ 2026 :**
  - ⇒ Paramètres
  - ⇒ Modalités de délégation
- ⇒ Outils pédagogiques à disposition des établissements
- ⇒ Nouvel outil de restitution ATIH

## Ordre du jour

- ⇒ Contexte et historique de la dotation IFAQ
- ⇒ Évolution du modèle et principes de construction
- ⇒ Nouveau modèle IFAQ 2026 :
  - ⇒ Paramètres
  - ⇒ Modalités de délégation
- ⇒ **Outils pédagogiques à disposition des établissements**
- ⇒ Nouvel outil de restitution ATIH

# Pour accompagner la mise en œuvre du nouveau modèle IFAQ, la DGOS/ATIH mettront plusieurs outils à disposition des établissements


## Compréhension du nouveau modèle

- ⇒ **Mise à jour du site internet DGOS**
  - Livret pédagogique
  - Textes réglementaires
  - Documentation
  - FAQ
- ⇒ **Notice technique ATIH**
- ⇒ **Webinaire à destination des établissements**

## Prévision des financements

- ⇒ **Outil de simulation**
- ⇒ **Mise à disposition des données pour le calcul**

## Restitution des résultats

- ⇒ **Plateforme ScanSanté**
- ⇒ **Contacts en cas de questions :**
  - L'adresse mail [dgos-ifaq@sante.gouv.fr](mailto:dgos-ifaq@sante.gouv.fr) a été désactivée. 
  - Vous pourrez vous adresser à vos référents en ARS
  - Concernant les calculs, vous pourrez vous diriger directement à l'ATIH ([campagne.ifaq@atih.sante.fr](mailto:campagne.ifaq@atih.sante.fr))

# Le livret pédagogique IFAQ a été mis à jour et sera mis à disposition sur le site internet

## Compréhension du nouveau modèle

### L'IFAQ, qu'est-ce que c'est ?

Une dotation versée à un établissement (ES) au regard de ses résultats à des indicateurs de qualité et sécurité des soins définis en cohérence avec les objectifs nationaux, produits en concertation avec divers acteurs, dont la Haute Autorité de Santé (HAS).

Il existe 8 catégories d'indicateurs :



eSatis - Qualité des prises en charge perçue par les patients

Démarche de certification



Qualité des prises en charge cliniques

Qualité des pratiques dans la prévention des infections associées aux soins



Qualité de la coordination des prises en charge

Performance de l'organisation des soins



Prévention

Qualité de vie au travail



Le livret contient des informations synthétiques sur :

- ⇒ Les objectifs d'IFAQ
- ⇒ Les indicateurs pris en compte
- ⇒ Le **mécanisme de calcul** de la primo-allocation : grilles de rémunération, coefficient multiplicateur, poids de l'établissement en VE
- ⇒ Les principes d'attribution du **reliquat**
- ⇒ Le **calendrier** global de délégation des crédits IFAQ

⇒ Disponible sur le site du ministère de la santé / Rubrique IFAQ

# Une FAQ a vocation à être alimentée au fil de l'eau

Compréhension du  
nouveau modèle

## FAQ - IFAQ

V1 : Mars 2026

### I. Explications sur le modèle

#### 1. A quel correspond le volume économique ?

Le volume économique correspond :

- Pour les établissements MCO : aux recettes issues de l'activité, à partir des données d'activité et des tarifs de l'année précédente ;
- Pour les activités de psychiatre : aux recettes de l'assurance maladie perçues l'année précédente ;
- Pour les activités SMR : aux recettes issues de l'activité, des dotations perçues au titre de la dotation populationnelle, de la prise en charge en pédiatrie, des activités d'expertise et des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation, à partir des données d'activité, des tarifs, et des montants perçus l'année précédente.

#### 2. Pourquoi certains indicateurs sont-ils bonifiés ?

Effectivement, un des paramètres de calcul des dotations est le coefficient multiplicateur associé à chaque indicateur. Ces coefficients multiplicateurs s'appliquent pour les indicateurs pour lesquels les résultats observés en année N-1 n'était pas satisfaisants au niveau national. La valeur maximum du coefficient multiplicateur est de 1,5.

- ⇒ Une FAQ sur le modèle IFAQ sera nourrie de vos interrogations et celles de nos interlocuteurs ARS.
- ⇒ A destination tant des **établissements** directement, que des **fédérations et référents qualité et/ou superviseurs financiers des ARS**.

⇒ Disponible sur le site du ministère de la santé / Rubrique IFAQ

## Un outil de simulation de la primo-allocation permettra aux établissements de prévoir les montants IFAQ

Prévision des  
financements

Un simulateur de primo-allocation sera disponible pour téléchargement sur le site du ministère, permettant de prévoir les montants alloués par indicateur, à partir des données suivantes :

- ▶ **Poids du volume économique (VE)**, égal au volume économique d'un ES divisé par la somme des VE des ES éligibles à l'indicateur en question. Les ES auront accès à leur VE via ScanSanté.
- ▶ Les **résultats qualité** à chacun des indicateurs pris en compte dans le calcul, données connues par les ES.

Nom de l'indicateur	Éligibilité à l'enveloppe	Coefficient multiplicateur	Poids VE*	Gain potentiel à l'indicateur	Résultat à l'indicateur	Taux de rémunération appliqué	Gain effectif (Allocation perçue par l'établissement à l'indicateur)
Certification	Oui	1	0,01%	15 400 €	A+	110%	15 400 €
Taux d'alimentation du DMP en lettre de liaison de sortie	Oui	1		0 €	A	100%	0 €
Qualité de la lettre de liaison de sortie MCO	Oui	1,4	0,01%	2 773 €	B	80%	2 219 €
Qualité de la lettre de liaison de sortie SMR	Oui	1		0 €		FAUX	0 €
Qualité de la lettre de liaison de sortie PSY	Oui	1,5		0 €		FAUX	0 €
Qualité de la lettre de liaison de sortie d'une chirurgie ambulatoire	Oui	1,4		0 €		FAUX	0 €
Coordination de la prise en charge	Oui	1,2		0 €		FAUX	0 €

## Ordre du jour

- ⇒ Contexte et historique de la dotation IFAQ
- ⇒ Évolution du modèle et principes de construction
- ⇒ Nouveau modèle IFAQ 2026 :
  - ⇒ Paramètres
  - ⇒ Modalités de délégation
  - ⇒ Nouvel indicateur numérique pour 2027
- ⇒ Outils pédagogiques à disposition des établissements
- ⇒ **Nouvel outil de restitution ATIH**



# Application de restitution des résultats IFAQ

- **Objectifs pour aujourd'hui:**
  - Présentation générale de l'application
  - Avec des visuels de l'application  
Avec quelques exemples illustrant les fonctionnalités de l'application
  - Focus sur les possibilités de filtrage  
Pour la construction de panel et la recherche d'établissements



# Présentation générale

- **Application en cours de développement**

Calendrier cible : les établissements auront accès à leurs résultats par indicateur et au détail des calculs des dotations dans les semaines qui suivent la notification des dotations par les ARS

- **Application en ligne**

Hébergée sur le site des restitutions de l'ATIH (ScanSanté, actuellement en refonte)

- **Restitutions individuelles** (résultat par établissement)

- **Restitution dynamique**

- Possibilité de recherche d'établissements: par champ d'activité, N° Finess, Raison sociale, ...
- Filtrages selon le département, la région, le type d'établissement
- Consultation de résultats agrégés (agrégats paramétrables)



# Présentation générale

- **Restitution en deux parties**

## 1. Indicateurs pris en compte

- Résultat retenu pour IFAQ au titre de chaque indicateur (classe, évolution)
- Accès libre (sans identifiant) = Accessible à tous (ARS, établissements, fédérations, grand public)

Tous les utilisateurs sans identifiant peuvent consulter les résultats aux indicateurs de n'importe quel établissement

## 2. Eléments financiers

- Dotation par indicateur + reliquat
- Accès sécurisé : Accessible uniquement après connexion avec les identifiants PLAGE

Tous les utilisateurs connectés peuvent consulter les dotations de n'importe quel établissement



## Focus sur la partie Eléments financiers

- **Eléments nécessaires au calcul des dotations par indicateur**
- **Dotation calculée au titre de chaque indicateur**
  - au niveau de l'EG pour les champs MCO/HAD/SMR
  - au niveau du FINESS de financement pour le champ PSY

*Exception pour la certification : la dotation est distinguée entre les champs Psychiatrie et les autres champs compte tenu de la différence de niveau de finess*

- **Reliquat**
  - Calculé et alloué au global (tous indicateurs confondus)
  - au niveau du FINESS de financement (en général, finess juridique pour les ex-DG et finess géographique pour les ex-OQN)



# Visuels de l'application

- **Graphiques et tableaux**
- **Mise à jour automatique en fonction de filtres**
  - Limitation à certains indicateurs
  - Création d'un panel d'établissements en fonction du type (CH / Privé / ...), de la région / du département, du champ d'application des indicateurs ou du niveau de certification
  - Positionnement d'un ou plusieurs établissements par rapport à ce panel
- **Téléchargement/Export possibles**
  - Ensemble des graphiques et tableaux de la page consultée disponibles en format .pdf
  - Données brutes (selon les filtres appliqués) au format .csv



# Quelques exemples de visuels

## Partie 1. Résultats des indicateurs

- Synthèse des résultats des indicateurs sur l'ensemble des établissements participant à IFAQ
- Positionnement de 3 établissements par rapport aux résultats agrégés de leur région

## Partie 2. Eléments financiers

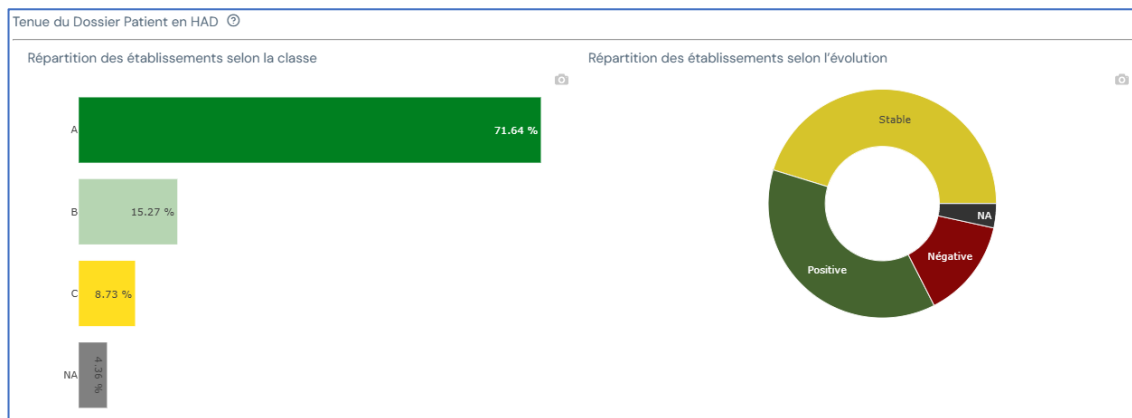
- Primo-allocation de l'établissement par indicateur
- Reliquat alloué au FINESS de financement dont fait partie l'établissement

# PARTIE 1. RÉSULTATS DES INDICATEURS

## Synthèse des résultats des indicateurs sur l'ensemble des établissements éligibles à IFAQ

### Exemple: distribution des résultats en classe et en évolution de l'indicateur : "Tenue du dossier patient" en HAD

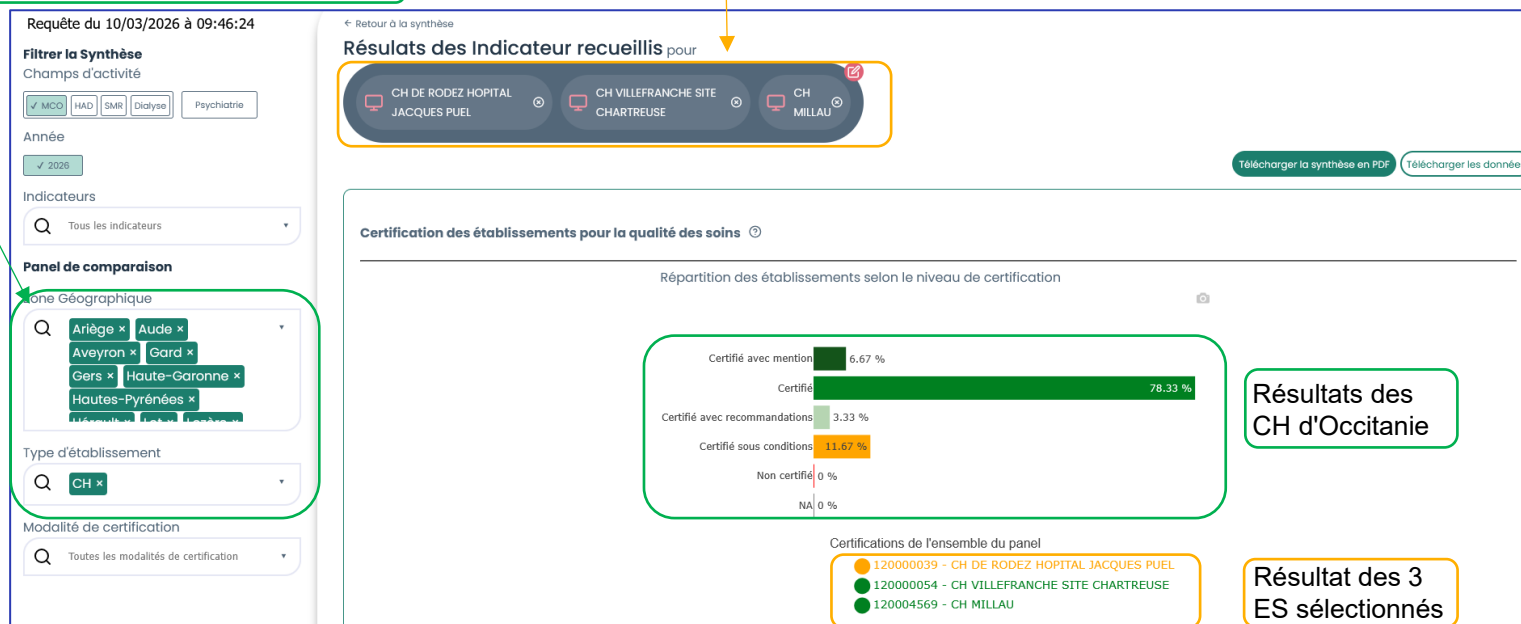
- Le pourcentage d'établissements concernés est indiqué pour chaque modalité de classe ou d'évolution.



- Un tableau détaille le nombre d'établissements par classe et par évolution.

## Positionnement des résultats de 3 établissements par rapport aux résultats agrégés de leur région

Par exemple, le niveau de certification de 3 établissements par rapport aux résultats de l'ensemble des CH d'Occitanie



## PARTIE 2. ÉLÉMENTS FINANCIERS

## Résultat d'un établissement(\*) par indicateur

\* L'établissement est considéré au niveau du finess géographique pour les champs MCO / SMR / HAD, et au niveau du finess de financement pour le champ Psychiatrie

Visuels  
non définitifs

Application en  
cours de  
développement

Exemple: les primo-allocations et les éléments de calcul pour un établissement éligible à 4 indicateurs

Indicateur(s)	Classe	Evolution	Taux	Coefficient multiplicateur	Enveloppe	Poids économique	Dotation
E-Satis - CA	B	S	0,80	1	37 294 009 €	0,173917	51 888 €
E-Satis - MCO	A	S	1,00	1,3	39 436 787 €	0,164467	84 319 €
Prise en charge de la douleur - MCO	B	S	0,80	1	39 424 673 €	0,164517	51 888 €
Qualité de la lettre de liaison à la sortie - MCO	B	S	0,80	1,4	39 424 673 €	0,164517	72 644 €

*Données fictives et montants des enveloppes incorrects*

# Montant du reliquat pour le FINESS de financement de l'établissement

Visuels non définitifs

Application en cours de développement

Sous forme de texte ou de tableau :

## Reliquat

L'établissement choisi fait partie du finess HAPI 1300049 . Le finess regroupe les ES : avec les finess géographiques 1000049 et de la psychiatrie : oui. Ce finess touche : en primo-allocation 545 175 €, en reliquat 64 487 € et en dotation totale 609 662 €.

Etablissement	Finess de financement	Finess géographiques inclus	Primo-allocation	Reliquat	Dotation finale	Psy concernée ?
10000495 – Raison sociale	13000495	10000495	545 175 €	64 487 €	609 662 €	oui

# FOCUS SUR LES FILTRES



## Focus sur les possibilités de filtrage

- Dans les 2 sections « Résultats des indicateurs pris en compte » et « Éléments financiers »
- Permet de restreindre les indicateurs à afficher
- Permet de créer un « panel » (agrégat d'établissements qui ont été sélectionnés selon vos filtres)
- Permet de sélectionner de un ou plusieurs\* établissements pour :
  - afficher leurs résultats aux indicateurs par rapport aux résultats d'un panel pré-sélectionné
  - obtenir les primo-allocations par indicateur avec le détail du calcul pour **un ES** sélectionné
  - comparer les primo-allocations de **plusieurs ES** sélectionnés\*

\* le nombre d'établissements est pour l'instant limité à 4 pour des contraintes de lisibilité mais cette limite pourra être changée dans une version ultérieure de l'application

# Fonctions de filtrage

## A) Pour restreindre les indicateurs à afficher

Visuels non définitifs  
Application en cours de développement

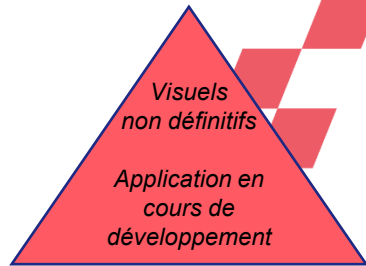
Filtres possibles :  
Champs d'activité,  
Nom de l'indicateur

Exemple:  
2 indicateurs sélectionnés

The screenshot shows the IFAQ dashboard interface. On the left, there are filter sections for 'Champs d'activité' (with 'MCO', 'EM', 'Dkdyne', and 'Psychiatrie' selected), 'Année' (with '2026' selected), 'Indicateurs' (with 'Évaluation et prise en charge de la douleur en MCO' and 'Qualité de la lettre de liaison à la sortie en MCO' selected), 'Zone Géographique' (with 'Hauts-de-Seine' selected), 'Type d'établissement' (with 'Tous les types d'établisseme' selected), and 'Modalité de certification' (with 'Toutes les modalités de certification' selected). The main content area displays 'pour 35 établissements de santé' and a chart titled 'Évaluation et prise en charge de la douleur en MCO'. This chart includes a horizontal bar chart showing the distribution of establishments by class (A: 48.57%, B: 34.29%, C: 5.71%, Non répondant: 0%, NA: 11.43%) and a donut chart showing the distribution by evolution (Stable, Positive, Negative). A blue box at the bottom right points to the selected indicators in the filter and the corresponding data in the chart, with the text 'Restriction aux indicateurs sélectionnés'.

# Fonctions de filtrage

## B) Pour créer un panel (= agrégat d'établissements)



Filtres possibles :  
Champs d'activité,  
Zone géo,  
Type d'ES,  
Résultat de certification

Exemple:  
les CH ou  
CHR d'Ile de  
France faisant  
du MCO

**Filtrer la synthèse**

Champs d'activité

MCO  HAD  SMR  Dialyse  Psychiatrie

Année

2026

Indicateurs

Zone géographique

Type d'établissement

CH  CHR

Modalités de certification

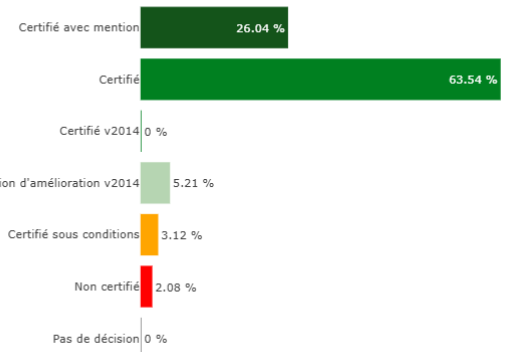
### Synthèse des indicateurs

pour **101 établissements de santé**

Mise à jour du nombre d'établissements dans l'agrégat

#### Certification des établissements pour la qualité des soins

Répartition des établissements selon le niveau de certification



Répartition des résultats de la certification pour les 101 ES sélectionnés

# Fonctions de filtrage

## C) Pour sélectionner un ou plusieurs établissements pour l'affichage de leurs données

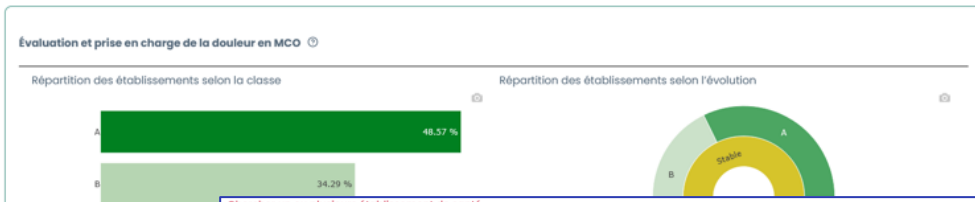
Synthèse des Indicateurs  
pour 35 établissements de santé

CONSULTER LES RÉSULTATS DE CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Télécharger la synthèse en PDF Télécharger les données

Filtre sur les établissements pour l'affichage de données

Visuels non définitifs  
Application en cours de développement



Chercher un ou plusieurs établissements de santé

Champs d'activité: MCO,HAD,SSR... Zone Géographique: Toute la France Établissements (n° finess ou nom): N° FINESS, nom d'établissement,...

Type Etablissement: Toute les Type d'établissement Modalité de certification: Toutes les modalités de certification

vider les filtre x

Regrouper par Ne pas regrouper Afficher uniquement mes établissements affiliés

317 établissement(s) dont 0 affilié(s)

CH DE FLEVIAT AIN (01)	Statut Juridique CH	FINESS Juridique 010780054	FINESS Géographique 010000024
CH BUGEY SUD AIN (01)	Statut Juridique CH	FINESS Juridique 010780062	FINESS Géographique 010000032
CH DE TREVOUX - MONTPENSIER AIN (01)	Statut Juridique CH	FINESS Juridique 010780096	FINESS Géographique 010000065
CH DU PAYS DE GEX AIN (01)	Statut Juridique CH	FINESS Juridique 010780102	FINESS Géographique 010000081
CH DE MEXIMIEUX AIN (01)	Statut Juridique CH	FINESS Juridique 010780120	FINESS Géographique 010000099
CH DE PONT DE VAUX AIN (01)	Statut Juridique CH	FINESS Juridique 010780138	FINESS Géographique 010000107
CH AIN VAL DE SAONE - PONT VEYLE AIN (01)	Statut Juridique CH	FINESS Juridique 010009132	FINESS Géographique 010000115

votre sélection (4 max) Résultat des indicateurs recueillis

Aides à la recherche proposée

## C) Sélectionner un ou plusieurs établissements

1) Permet d'afficher leurs résultats aux indicateurs par rapport aux résultats d'un panel pré-sélectionné

Par exemple, le niveau de certification de **3 établissements** par rapport aux résultats de l'ensemble des CH d'Occitanie



**C) Sélectionner un ou plusieurs établissements****2) Permet d'afficher les primo-allocations par indicateur avec le détail du calcul pour un établissement**

Exemple: les primo-allocations et les éléments de calcul pour un établissement éligible à 4 indicateurs

Indicateur(s)	Classe	Evolution	Taux	Coefficient multiplicateur	Enveloppe	Poids économique	Dotation
E-Satis - CA	B	S	0,80	1	37 294 009 €	0,173917	51 888 €
E-Satis - MCO	A	S	1,00	1,3	39 436 787 €	0,164467	84 319 €
Prise en charge de la douleur - MCO	B	S	0,80	1	39 424 673 €	0,164517	51 888 €
Qualité de la lettre de liaison à la sortie - MCO	B	S	0,80	1,4	39 424 673 €	0,164517	72 644 €

*Données fictives et montants des enveloppes incorrects*

Remplace la restitution individuelle  
Possibilité de télécharger ces résultats en pdf ou en csv

## C) Sélectionner un ou plusieurs établissements

### 3) Permet de comparer les primo-allocations de plusieurs ES sélectionnés

Indicateur(s)	Finess 1	Finess 2	Finess 3
Précautions complémentaires contact - MCO	1 592 €	13 762 €	0 €
Qualité de la lettre de liaison à la sortie - CA	0 €	7 741 €	0 €
E-Satis - CA	0 €	12 288 €	0 €
E-Satis - MCO	1 592 €	7 188 €	0 €
Prise en charge de la douleur - MCO	1 592 €	12 288 €	0 €
Qualité de la lettre de liaison à la sortie - MCO	1 592 €	7 741 €	0 €
Projet de soin Projet de Vie - SMR	10 656 €	0 €	5 389 €
E-Satis - SMR	10 656 €	0 €	5 389 €
Prise en charge de la douleur - SMR	10 656 €	0 €	5 389 €
Qualité de la lettre de liaison à la sortie - SMR	8 525 €	0 €	5 389 €
Alimentation du DMP	6 012 €	7 939 €	2 520 €
Messagerie Sécurisée de Santé	6 012 €	7 939 €	2 520 €
Primo-allocation	58 885 €	76 886 €	26 596 €

## Pour finir

Livraison de l'application avec les résultats de la campagne IFAQ 2026 prévue en mai

Démonstration de l'application aux établissements prévue lors d'un **webinaire courant mai**

Retour utilisateurs sur cette première version de l'application sur le deuxième semestre 2026